



Tom Pouce

JOURNAL DU RELAIS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOUE LISON, SECTEUR ORNANS/AMANCEY • 1 rue Saint-Laurent • 25290 Ornans
03 81 62 19 76 • relais.ornans.ccall@famillesrurales.org

n° 112

SEPTEMBRE /
OCTOBRE 2021

Dans ce numéro ...

Les temps collectifs 2

À VOS AGENDAS

Groupe de parole pour
les assistantes maternelles 2

Agenda des nounous, éd. 2022 2

Journée bien-être 3

Soirée conviviale 3

INFOS PRATIQUES

La mensualisation 3

DIVERSES INFOS

Le livret d'accueil 3

Le guide pratique 3

Bricolage, recette et comptine 4

Passage de la ludothèque 4

Floraires du Relais

Mardi

- 14 h - 16 h : par téléphone
- 16 h - 19 h : sur rendez-vous

Judi

- 9 h - 12 h : par téléphone
- 14 h - 17 h : sur rendez-vous
à Amancey

Vendredi

- 9 h - 12 h : par téléphone
- 14 h - 16 h : sur rendez-vous

Possibilité de prendre des rendez-vous
sur d'autres créneaux horaires

Fermeture du Relais

les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2021
les 18 et 19 octobre 2021
(les animatrices sont en formation)

Édito

J'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances, et que vous êtes prêts pour cette nouvelle année scolaire 2021/2022.

C'est la rentrée pour tous: les tout-petits vont retrouver ou découvrir leur assistante maternelle, les plus grands vont faire connaissance avec leur nouveau maître ou leur nouvelle maîtresse. Tous ces enfants auront besoin d'une période d'adaptation...

Je profite de ce journal pour vous informer que **votre RAM change de nom et s'appelle désormais RPE (Relais Petite Enfance)**, un nom qui correspond mieux à la globalité de son action.

Vous trouverez dans ce journal les animations prévues pour septembre et octobre, des informations sur la mensualisation, le livret d'accueil, le guide du premier entretien entre parents et assistantes maternelles, un bricolage et une recette...

Je vous laisse dès à présent découvrir ce nouveau numéro de Tom Pouce.

Bonne rentrée!

Sylvie Guirao,
responsable du Relais d'Ornans

COMPTINE

La rentrée

—
*Les vacances sont finies,
Nous revoyons les amis,
Youpi! youpi!
C'est le jour de la rentrée,
Nous allons nous amuser,
Oh gué! oh gué!
Et à l'heure des mamans,
Nous serons tous très contents
Et pan! et pan!*
—



Les temps collectifs au Relais

SEPTEMBRE



Mardi 7
à Ornans
(Relais) **Yoga avec
Sylvie** 9 h 30
à 11 h



Mardi 14
à Ornans
(Relais) **Musique
avec Nicolas** 9 h 30
à 11 h



Mardi 21
à Ornans
(Relais) **Méditation
animale avec
Sylvie** 10 h
à 11 h 30



Mardi 28
à Ornans
(Relais) **Jeux libres** 9 h 30
à 11 h 30

OCTOBRE



Mardi 5
à Ornans
(Relais) **Yoga
avec Sylvie** 9 h 30
à 11 h 30



Mardi 12
à Ornans
(Relais) **Musique
avec Nicolas** 9 h 45
à 11 h 45

Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Pour qui ?

Les temps collectifs sont ouverts gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle ou garde à domicile de la CCLL, secteur Ornans/Amancey). Durant ces temps d'animation, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Merci de vous assurer qu'aucun enfant ne présente une contre-indication à la pratique des animations (notamment pour la médiation animale).

Quand ?

Chaque mardi matin en période scolaire uniquement et sur inscription (sur 2 groupes : 10 personnes maximum)



L'AGENDA DES NOUVOUS 2022

Le Relais propose d'offrir aux assistants maternels un exemplaire au choix de l'Agenda des Nouveus 2022 : soit un format A4, 6 places / soit un format A5, 4 places. Il sera disponible uniquement sur commande, soit par mail, soit par téléphone, soit lors des temps d'animation ! N'oubliez pas de préciser votre nom, votre commune ainsi que le format choisi.

Commandes à passer au plus tard le 11 octobre 2021



Zoom sur...

les animations au Relais



Soirée bricolage avec les assistantes maternelles



Histoire et comptines



Arts plastiques



Yoga



Jeux libres

Groupe de parole pour les assistantes maternelles

Animé par Emmanuelle Klein, psychologue, et encadré par différentes règles qui feront l'objet d'une charte lors de la première séance, notamment :

- la confidentialité des échanges
- la bienveillance mutuelle et le non-jugement de valeur

Grâce au partage et aux regards croisés entre les professionnel(le)s, il est ainsi possible de prendre du recul, de se sentir moins isolé(e) mais aussi d'enrichir sa pratique. Ce groupe de parole peut être particulièrement bénéfique à la suite du contexte difficile des derniers mois qui a conduit les professionnel(le)s à modifier leur pratique.

Ces 2 séances sont programmées :

- jeudi 21 octobre 2021 de 20 h à 22 h
- jeudi 16 décembre 2021 de 20 h à 22 h

N'hésitez pas à contacter le Relais pour avoir des renseignements complémentaires ou pour vous inscrire !

Livret d'accueil

Avez-vous pensé au livret d'accueil ?

Pour vous accompagner dans l'accueil de l'enfant, nous vous proposons d'utiliser ce document pour échanger sur son éveil, ses besoins, ses habitudes, son rythme de vie et son bien-être... Ce livret vient compléter le contrat de travail en abordant les questions liées à la séparation, à l'alimentation, au sommeil, à l'hygiène et à la santé de l'enfant.



Comment faire confiance, comment prendre confiance ? Il n'est pas toujours facile de confier son enfant. C'est en abordant ces différents thèmes lors d'un rendez-vous que se dessinera peu à peu son accueil. Prendre le temps d'échanger est primordial pour tous : parents, assistantes maternelles et enfants.

JOURNÉE BIEN-ÊTRE

dédiée aux assistantes maternelles et gardes à domicile



Samedi 20 novembre 2021 de 8 h 30 à 16 h 30 à la MFR de Morre.

Une journée exclusivement pour vous sous forme d'ateliers : yoga, calme et détente, phytothérapie, chant, massage, naturopathie, et méditation.



Vous trouverez ci-joint le programme et la présentation des ateliers, ainsi que le bulletin d'inscription, à renvoyer au Relais **impérativement avant le 10 octobre !**

Soirée conviviale

vendredi 1^{er} octobre à 20 h

Le Relais propose aux assistantes maternelles de se retrouver au restaurant pour passer une soirée conviviale (voir feuille jointe).

Informations et inscriptions au Relais avant le 21 septembre 2021



Guide pratique

Un nouveau document disponible au Relais à destination des parents

Vous recherchez un(e) maternel(le) et ne savez pas quels points aborder, quelles questions poser lors de votre 1^{er} contact téléphonique et physique.

Le relais vous propose un guide pour vous aider : n'hésitez pas à le demander !

Infos pratiques : La mensualisation

À quoi sert-elle ?

Elle permet d'assurer à l'assistant maternel un **salaire moyen de base** malgré la répartition inégale de la charge de travail sur les différents mois de l'année.

Est-elle obligatoire ?

Oui, la mensualisation est obligatoire depuis la mise en place de la Convention Collective Nationale des assistants maternels du particulier employeur applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 (CNN) : https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635807

Comment la calcule-t-on ?

Pour tenir compte des différentes situations, la CCN fixe **trois modes de calcul de la mensualisation** :

① **L'année¹ complète** : l'accueil sur une année¹ complète est défini comme l'accueil pendant 52 semaines, y compris les périodes de congés payés de l'assistant maternel (identiques à celles du parent employeur), soit un accueil effectif pendant 47 semaines. Le fait que la première année de travail l'assistant maternel n'ait pas acquis 5 semaines de congés payés n'empêche pas l'application de cette formule. Cette absence de droit à congés payés aura uniquement une influence sur le montant du salaire versé lorsque l'assistant maternel prendra des congés.

Le salaire mensuel brut de base sera égal au :

Salaire horaire brut de base X nombre d'heures d'accueil par semaine X 52

L'année¹ incomplète^{1,2} : l'accueil sur une année¹ incomplète vise les situations où l'accueil effectif, hors congés payés de l'assistant maternel, est prévu pour moins de 47 semaines. C'est le cas par exemple lorsque les parents ont plus de 5 semaines de congés, tels les parents enseignants ou encore lorsque l'assistant maternel et les parents ne prennent pas leurs congés en même temps. Le salaire mensuel brut de base sera égal au :

Salaire horaire brut de base x nombre d'heures d'accueil par semaine x nombre de semaines programmées

L'accueil occasionnel^{1,3} : l'accueil est occasionnel lorsqu'il est de très courte durée et n'a pas de caractère régulier. La CCN prévoit que le salaire est égal au salaire horaire net multiplié par le nombre d'heures d'accueil dans le mois. Sans oublier le paiement des congés payés.

¹ Le terme « année » ne se réfère pas à l'année civile mais à chaque période de 12 mois consécutifs à compter de la date d'embauche ou de la date anniversaire.



Le Relais est là pour vous accompagner dans vos questionnements sur le contrat de travail (calcul des congés payés, absences, adaptations...)

Il pourra également discuter avec vous de l'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel.



ATTENTION

Les contrats sont toujours des CDI !

Les CDD ne peuvent être utilisés qu'en cas de remplacement.

Recette

Le banana bread sans beurre

<https://www.hervecuisine.com/recette/recette-banana-bread-sans-beurre/#>

Ingrédients :

- 3 bananes (1 servira à la déco)
- 2 œufs (ou 100 g de compote)
- 150 g de farine
- 50 g de poudre d'amandes ou noisette
- 80 g de sucre blond ou 50 g de sirop d'agave ou miel ou sirop d'érable
- 50 g d'huile végétale (coco, tournesol, cacahuète)
- 100 ml de lait d'amande ou de coco
- 1/2 sachet de levure
- 1 cuillère à café de bicarbonate
- 1 pincée de fleur de sel
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à café de cannelle



Préparation :

1. Commencez par mixer 2 bananes bien mûres, réservez la 3^e
2. Battez les œufs avec le sucre, le sucre vanillé et la cannelle
3. Ajoutez ensuite l'huile de coco fondue, la purée de banane, et le lait ou la crème végétale
4. Ajoutez les ingrédients secs : farine, levure, bicarbonate, sel et poudre d'amandes
5. Versez dans un moule huilé, puis déposez dessus 2 demi-bananes coupées dans la longueur, saupoudrez de cassonade pour un effet croquant et enfournez à 180° C pour 40-45 minutes.

BRICOLAGE

Petits escargots-marrons



Fabriquer des petits escargots en pâte à modeler avec des marrons nécessite plusieurs étapes.

1. Chercher des marrons dans les bois
2. Faire des petits boudins avec la pâte à modeler et des petites cornes
3. Puis coller les marrons soigneusement au pistolet à colle.



COMPTINE

Deux petits bonshommes

Dessinemoiunehistoire.net

Deux petits bonshommes

(Lever les pouces)

S'en vont au bois

(Les pouces se touchent)

Chercher des pommes

(Les index se touchent)

Et puis des noix

(Les majeurs se touchent)

Des champignons

(Les annulaires se touchent)

Et des marrons

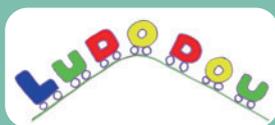
(Les auriculaires se touchent)

Et puis ils rentrent manger
tout cela dans leur maison

(Joindre les mains
et former une maison)



PASSAGE DE LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE



Une fois par mois, la ludothèque Ludodou vient à votre rencontre dans différentes communes.

Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets, et même en louer pour prolonger le jeu à la maison ! Cécile se fera une joie de vous accueillir et de vous expliquer toutes les modalités d'accès à ce service !

Un bon moment à partager entre parents et enfants, ou assistants maternels et enfants, autour du jeu !



Pour en savoir plus :

ludo.ludodou@famillesrurales.org

- À Amancey : **27 septembre 2021**
École Cordier, salle de motricité de 15 h à 18 h.
- À Tarcenay : **1^{er} sept., 6 oct. et 3 nov. 2021**
Salle polyvalente de 14 h 30 à 17 h 30.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
ET LES JOURNAUX DES RELAIS FAMILLES
RURALES DU DOUBS SUR LE WEB :

www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

